

Procédure Job étudiant de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth



PROCÉDURE JOB ÉTUDIANT

Cette procédure s'applique aux étudiants souhaitant postuler à une offre spécifique ou s'inscrire pour des opportunités futures (candidature ouverte).

Étapes de la procédure :

- L'étudiant consulte les offres sur le portail étudiant (section insertion professionnelle) ou sur Alumnusj.org.
- L'étudiant postule à une offre spécifique ou dépose une candidature libre (valable 6 mois).
- Le système envoie les candidatures à l'institution. Le Service de l'insertion professionnelle (SIP) complète la liste avec les candidatures libres correspondantes.
- L'étudiant dont le profil est retenu par l'institution passe un entretien de sélection avec elle.
- L'étudiant est informé de sa sélection et débute sa mission au sein de l'institution.
- L'étudiant est rémunéré sur la base de ses heures travaillées.